

# Réunion d'information

Le projet éolien  
en cours sur les  
communes d'Amions  
et de Pommiers

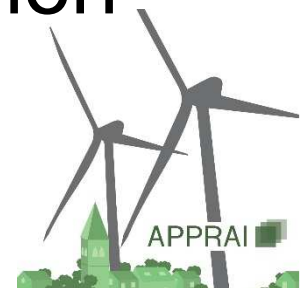
**Samedi 21 avril 2018 - POMMIERS**

David LEHODEY (Président de l'APPRAI)



# Déroulement de la réunion

- Mot de bienvenue
- Curiosité et constat du manque d'information
- Présentation de l'APPRAI, légitimité et ancrage dans le terroir
- Présentation des objectifs de cette réunion



# Les objectifs de cette réunion

- 1) Informer sur le projet spécifique d'Amions-Pommiers
- 2) Informer sur le contexte en France qui attire de tels projets et explique leur multiplication
- 3) Identifier et rassembler les bonnes volontés autour de l'association puis préparer l'enquête publique



# Le projet éolien à Amions et Pommiers : Chronologie

- Courant 2017 la société Vents d'Oc, petite filiale d'un grand groupe Allemand, Windwärts Energie, prospecte et contacte individuellement les propriétaires fonciers possédant les parcelles situées principalement en Forêt de Bas et leur propose de signer une promesse de bail.
- Les maires d'Amions et de Pommiers sont également démarchés.



# Chronologie (suite)

- Réunion d'information du 15 février 2018 en mairie d'Amions organisée par Vents d'Oc et réunissant les propriétaires de parcelles susceptibles d'accueillir des éoliennes ou des infrastructures. Le maire d'Amions est présent.
- Le projet du parc industriel éolien est alors présenté par le commercial de Vents d'Oc et son directeur.



# Chronologie (suite)

Bilan de la réunion du 15 février 2018 :

- 67 % des propriétaires contactés semblent favorables. Certains ont déjà signé une promesse de bail emphytéotique de 25 ans.
- Les intervenants de Vents d'Oc ne disent pas où seront exactement situées les éoliennes mais promettent de mirifiques retombées économiques.



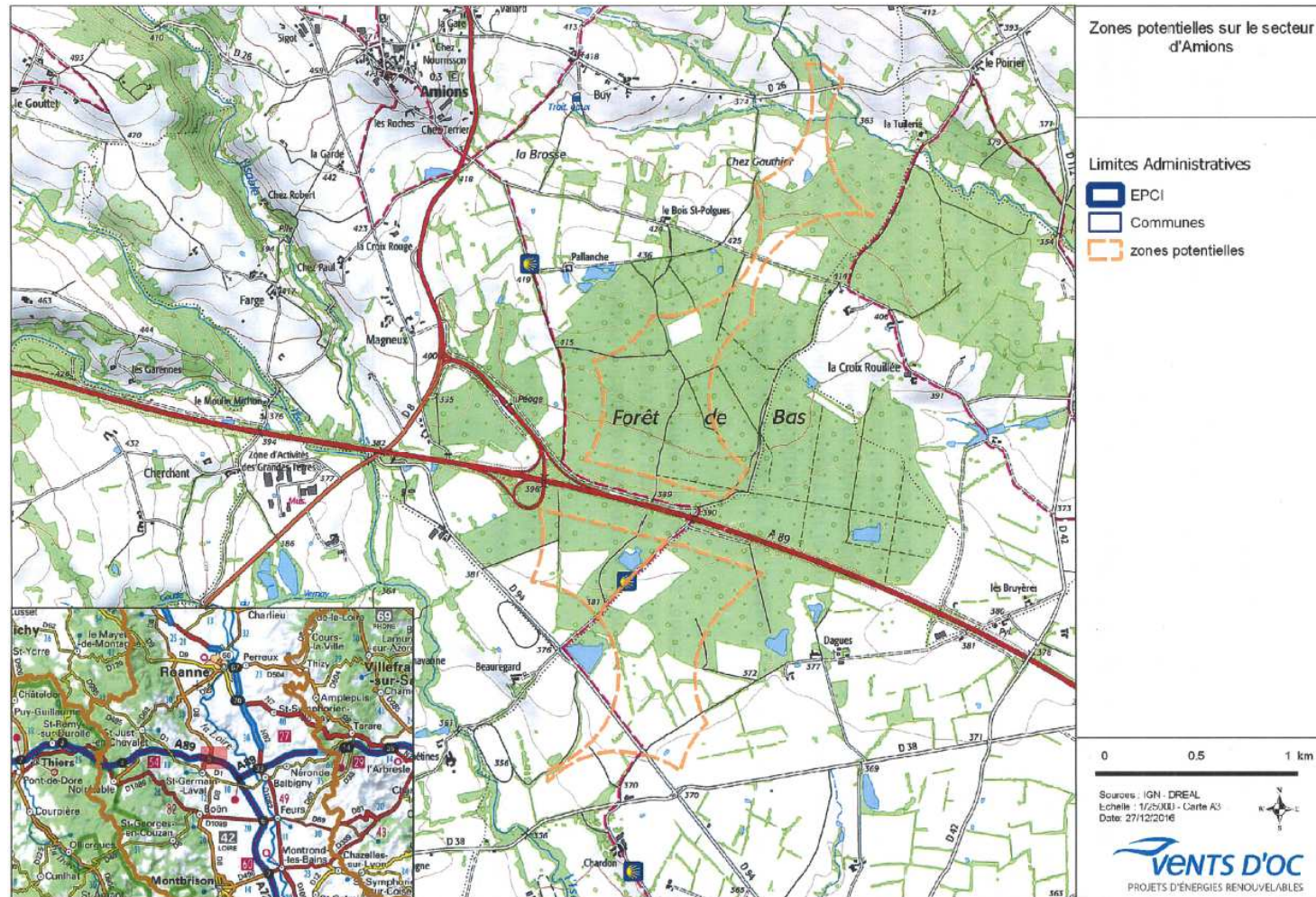
# Chronologie (fin)

- Arrêté municipal de la mairie d'Amions autorisant la mise en place d'un mât de mesure du vent de 101 mètres de haut dans la Forêt de Bas.
- Réunion d'information du 21 avril 2018 organisée par l'APPRAI  
*(Association pour la **P**rotection et la **p**romotion du **P**atrimoine **R**ural des vals d'**A**ix et d'**I**sable : association Loi 1901 créée le 7 mars 2018, basée à Pommiers et s'opposant au projet)*



# Description du parc industriel

Carte des zones potentielles sur le secteur d'Amions et Pommiers :





# Description du parc industriel

- 6 éoliennes de 2,5 Mégawatts chacune.
- Chaque rotor sera situé en haut d'un mat de 120 m, les 3 pales de 40 m chacune culmineront à 160m (1/2 hauteur de Tour Eiffel !).
- La base du mat de 25m de diamètre sera posée sur un socle de béton armé de 1500 Tonnes. Ce bloc de béton sera encastré à 1 m au-dessous du niveau du sol forestier ou à 50 cm au-dessous du niveau du sol des champs.



# Description du parc industriel (suite)

- Les parcelles sur lesquelles seront installées les éoliennes feront entre 800 et 1000 m<sup>2</sup>.
- Les chemins seront élargis à 6m minimum pour permettre le passage des grues, camions et gros engins.
- Un câblage souterrain reliera les éoliennes entre elles et acheminera le courant électrique vers le poste de Neulise (12km).
- Un local technique sera également construit.



# L'envers du décor

Impact physique et écologique :

## **Création d'un site industriel :**

- Elargissement des chemins.
- Coulage de 6 dalles de béton armé de 1500 Tonnes chacune.
- Rotation des camions, des grues géantes, etc...
- Creusement d'une tranchée de raccordement vers le poste électrique de Neulise (12 km).



# Impact physique et écologique (suite)

- Déstructuration de la Forêt de Bas.
- Dénaturation du site et changement des équilibres.
- Faune (gibier, volatiles, batraciens, etc), zones humides, pollution des eaux...
- Remise en cause de la destination du territoire et emprise sur l'espace rural et le terroir.  
Rupture de catégorie, paysage hybride.



# Impact physique et écologique (suite)

La gestion dans le temps :

- Le « re-powering » c.à.d. la montée en puissance et l'extension (30 megawatts autorisés)
- Le démontage, le recyclage
- Comment se débarrasser de 9000 Tonnes de béton armé ?



# Impact économique et foncier

Les belles promesses sur du vent :

- 8 000 € par an/par éolienne pour les propriétaires
- 100 000 € pour la communauté de communes
- 50 000 € pour la région
- 7 000 € pour le département
- 3 000 € pour la commune



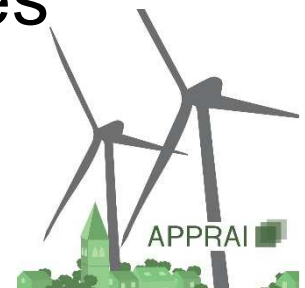
# Impact économique et foncier (suite)

- Le calcul sur le KWh installé et non effectivement produit.  
En réalité les éoliennes ne produisent que 23% de l'énergie qu'elles devraient fournir.
- Le coût du KWh subventionné... pour longtemps ?
- Des objectifs de rentabilité fragiles.



# Impact économique et foncier (suite)

- EDF et ses abonnés subventionnent l'industrie éolienne allemande et chinoise.
- Les grand groupes (Allianz par ex.) rachètent les parcs éoliens pour revendre des points carbonés sur le marché international.
- Très faibles retombées économiques nationales et locales. Bilan négatif.
- Les fournitures, les équipes de chantiers et de montage sont des sous-traitants (non recrutés sur place).





# Impact économique et foncier (suite)

- Cela ne créera pas d'emplois locaux, au contraire.
- Destruction du cadre de vie et nuisances feront fuir les jeunes familles.
- Dévalorisation immédiate du foncier : -30%
- Bombe à retardement pour les propriétaires et leurs ayants-droits quant à la responsabilité du démontage. Conséquences financières sur les communes.



## Impact économique et foncier (suite)

- Destruction d'une des premières ressources, le tourisme :

37 Milliards d'euros par an en France,  
86 Millions de visiteurs (1<sup>ère</sup> destination touristique mondiale).



# Des nuisances réelles sur les riverains

Petit film

Témoignage

- La destruction de la qualité de vie et du terroir.
- L'agression du patrimoine historique et culturel, des initiatives locales, du tissu rural et associatif.
- Randonnées et Chemin de St-Jacques, gîtes, monuments historiques, chasse...



# Les solutions réalistes et non technocratiques

Les énergies d'appoint :

- Solaire mieux adapté à la région
- Biomasse
- Éolien individuel
- Géothermie



# AGIR

- S'informer et informer.
- Pression sur les élus (élections municipales en 2020).
- Participation à l'enquête publique.
- Rejoindre l'association: <http://apprai.fr>

**Merci de votre participation et de votre soutien !**

